

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1329 Meyerside Drive

Canada

Mississauga, ON L5T 1C9

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux

Date de révision 07-août-2024 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Protein A MAPS II Regeneration Buffer Nom du produit

Autres moyens d'identification

1536166, 9700703, 9700776 Numéro (s) de catalogue

N° ID/ONU UN1230

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Siège social Adresse du fabricant Entité légale / adresse de contact Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.

Bio-Rad Laboratories Inc. Bio-Rad Laboratories, Life Science Group 1000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547 Hercules, California 94547

USA USA

1-800-361-1808 Service technique

support@bio-rad.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence

24 heures sur 24

CHEMTREC Canada:1 (800) 424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 3
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

HGHS / CF Page 1/11 Toxique en cas d'ingestion Toxique par contact cutané Nocif par inhalation Risque avéré d'effets graves pour les organes Liquide et vapeurs très inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Rincer la bouche

Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas

Autres renseignements

HGHS / CF Page 2/11

Peut être nocif par inhalation. Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS		d'enregistrement en	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Methanol	67-56-1	35 - 50	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate

est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Si

les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la

victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rincage. Ne pas

frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et Contact avec la peau

toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne

jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection

premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter de respirer les

vapeurs ou la bruine.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

HGHS / CF Page 3/11 Symptômes Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun. Oui.

Équipement de protection particulierLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **pour les pompiers** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le

produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinementSi sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une

mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non

combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

HGHS / CF Page 4/11

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Methanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm
67-56-1	TWA: 262 mg/m ³	STEL: 250 ppm	STEL: 250 ppm	TWA: 262 mg/m ³
	STEL: 250 ppm	Skin	Skin	STEL: 250 ppm
	STEL: 328 mg/m ³			STEL: 328 mg/m ³
	Skin			Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant

aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer

HGHS / CF Page 5/11

régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser.

Aucun connu

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect solution aqueuse Couleur Transparent, incolore

Odeur Inodore

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point initial d'ébullition et plage > 64 °C / 147.2 °F

d'ébullition

Point d'éclair > 11 °C / 51.8 °F

 Taux d'évaporation
 Aucune donnée disponible
 Aucun connu

 Inflammabilité
 Aucune donnée disponible
 Aucun connu

 Limites d'inflammabilité dans l'air
 Aucun connu

Limites d'inflammabilité dans l'air
Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun connuDensité de vapeur relativeAucune donnée disponibleAucun connuDensité relativeAucune donnée disponibleAucun connu

Solubilité dans l'eau Miscible dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvantsAucune donnée disponibleAucun connuCoefficient de partageAucune donnée disponibleAucun connu

Température d'auto-inflammation 464 °C / 867.2 °F

Température de décomposition
Viscosité cinématique
Aucune donnée disponible
Aucun connu
Aucune connu

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique

Autres renseignements
Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
Teneur en COV
Non applicable
Non applicable
Non applicable
Non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.

HGHS / CF Page 6/11

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange Nocif

par inhalation (sur la base des composants). Peut être nocif par inhalation.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange Toxique

par contact cutané (sur la base des composants).

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange Toxique

en cas d'ingestion (sur la base des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Toux ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Aucun renseignement disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

 ETAmél (orale)
 250.00 mg/kg

 ETAmél (cutané)
 750.00 mg/kg

 ETAmél
 1.252 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

ETAmél (inhalation-vapeur) 104.2440 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Methanol	= 6200 mg/kg (Rat)	= 15840 mg/kg (Rabbit)	= 22500 ppm (Rat) 8 h
67-56-1	- - · · ·		

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

HGHS / CF Page 7/11

Mutagénicité sur les cellules Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. germinales

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Selon les critères de classification du Système général harmonisé tel qu'adopté dans le

pays ou la région avec lequel cette fiche signalétique est conforme, il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition aiguë. (STOT SE). Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas d'ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas de contact avec la peau.

STOT - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Appareil respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central, Tractus gastro-intestinal. Effets sur les organes cibles

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Methanol	-	LC50: =28200mg/L (96h,	9	-
67-56-1		Pimephales promelas)		
		LC50: >100mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: 19500 - 20700mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		
		LC50: 18 - 20mL/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: 13500 - 17600mg/L		
		(96h, Lepomis		
		macrochirus)		

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Methanol	-0.77
67-56-1	

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

HGHS / CF Page 8/11 Emballage contaminé Empty containers pose a potential fire and explosion hazard. Do not cut, puncture of weld

containers.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ID/ONU UN1230
Désignation officielle de MÉTHANOL

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 3

au transport

Classe subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II
Dispositions particulières 43

Désignation UN1230, MÉTHANOL, 3 (6.1), II

DOT

N° ID/ONU UN1230

Désignation officielle de MÉTHANOL

transport étendue

Classe (s) de danger relatives 3

au transport

Classe subsidiaire 6.1 Groupe d'emballage II

Quantité à déclarer (RQ) (Methanol Solution: RQ (kg)= 2270.00)

Dispositions particulières IB2, T7, TP2

Désignation UN1230, MÉTHANOL, 3 (6.1), II

Numéro du guide des mesures 13

d'urgence

MEX

N° ID/ONU UN1230

Désignation officielle de MÉTHANOL

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives

au transport

Classe subsidiaire 6.1
Dispositions particulières 279
Groupe d'emballage II

Désignation UN1230, MÉTHANOL, 3 (6.1), II

IATA

Numéro UN ou numéro UN1230

d'identification

Désignation officielle de Vinylpyridines, stabilized

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 3

au transport

Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II
Code ERG 3L
Dispositions particulières A113

Désignation UN1230, Zinc cyanide, 3 (6.1), II

<u>IMDG</u>

Numéro UN ou numéro UN1230

HGHS / CF Page 9/11

d'identification

Désignation officielle de Nitric acid

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 3

au transport

Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II
EmS-N° F-E, S-D
Dispositions particulières 279
Polluant marin NP

Désignation UN1230, Toluene, 3 (6.1), II, (11°C C.C.)

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 3Inflammabilité 3 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -

HMIS Risques pour la santé 3Inflammabilité 3 Dangers physiques 0 Protection individuelle

×

Légende Étoile des risques chroniques *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux

États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

HGHS / CF Page 10/11

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la Santé

Préparée par Laboratoires Bio-Rad, santé et sécurité environnementales.

Date de révision 07-août-2024

Note de révision Changements significatifs dans toute la FDS. Examiner toutes les sections.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

HGHS / CF Page 11/11